



Section D.V.D

Paris, le mercredi 27 avril 2022

Copie à Mme la directrice, au directeur adjoint
et au sous-directeur de la DVD

Monsieur Clermonté chef de la SMEP

La section DVD du SUPAP FSU partage l'avis de la totalité des agents de la brigade centre du SUPAP FSU.

La situation est très préoccupante !

En 2019, nous étions encore 14 agents en comptant les 2 encadrants, en ce moment, nous sommes 6 agents, soit la moitié des agents de terrain de 2019 !!

À quoi est dû ce sous effectif ?

Des agents quittent la brigade pour trouver de meilleures conditions de travail ailleurs !

Les problèmes qui existaient auparavant, comme la conduite en milieu dense, urbain et accentogène se sont aggravés.

Le secteur de Paris centre (périmètre d'intervention de la brigade centre) riche en lieux de pouvoirs (ambassades, consulats, Ministère) en monuments et en touristes est beaucoup plus concerné par les problèmes de circulation, des difficultés pour stationner. Ce qui rend la conduite de véhicules d'intervention de voirie très périlleuse et le secteur est particulièrement surveillé en termes de caméras de surveillance, multiplie par 2 le risque pour un agent d'exploitation de se faire verbaliser et de perdre son permis de conduire ou du moins de perdre des points.

Actuellement, le protocole amiable dit de conduite ne protège pas les agents suffisamment. Notre syndicat avait bien précisé cela lors de la réunion de 2021.

En ce moment, **nous sommes 7 agents rescapés** et il ne reste plus que deux conducteurs. Les autres agents ne veulent plus risquer des pénalités financières (amendes et retrait de points) Nous rappelons que c'est à l'agent incriminé d'avancer la somme due au trésor public avant d'être éventuellement remboursé par l'administration si celle ci juge que l'infraction est légitime. Devant ce sous effectif, vous avez autorisé qu'en cas d'absence d'un des deux derniers chauffeurs, qu'un conducteur d'une autre brigade vienne compléter l'équipe de la brigade centre. Vous avez fait de même pour faire venir des encadrants d'autres brigades **car nous n'avons plus d'encadrants depuis le départ de M TITE (mutation).**

Mais maintenant, vous invoquez que ce renfort de chauffeur n'est plus réglementaire et vous décidez que dorénavant, il n'y aura plus de renfort en chauffeurs en provenance d'autres brigades.

Pourquoi donc le remplacement de nos encadrants en faisant tourner des responsables d'autres brigades serait-il « réglementaire » et pas le remplacement de chauffeurs ?

Les conséquences de cette décision sont graves, les agents qui n'ont plus de conducteurs sont priés de sortir en intervention avec les moyens du bord, « brouette » pour transporter le matériel.

Cette situation est due en partie parce que des agents ne souhaitent plus conduire (ce n'était d'ailleurs pas obligatoire dans leur fiche de poste lors de leur recrutement), mais essentiellement aux facteurs suivants :

Conditions de travail dégradées, management toxique, usure professionnelle, agents non remplacés, difficulté de recrutement, sous-effectif important, peu d'attractivité pour le métier surtout quand on est conducteur.

M Clermonte, vous avez affirmé à des agents que le forfait mensuel d'heures supplémentaires d'un montant de 60 euros appelé injustement « prime de conduite », servait à compenser ce risque financier de verbalisation.

Le syndicat SUPAP FSU a rencontré la directrice de la voirie et des déplacements, Mme Grandjean et a formulé des préconisations pour traiter en « amont » le problème des verbalisations.

Il faudra donc également revoir le protocole de conduite et y associer pleinement le syndicat SUPAP FSU.

En urgence, nous demandons au SMEP :

- **de continuer à organiser le remplacement de « chauffeur » par un chauffeur d'une autre brigade ;**
- **de procéder à un recrutement de 6 agents d'exploitation de voirie dont aux moins 3 avec un permis B.**

A très court terme, revoir le protocole de conduite pour protéger plus efficacement les conducteurs, en associant les syndicats à l'origine du protocole, mettre en œuvre les mesures que Mme la directrice a approuvé, et un doublement du forfait heures supplémentaires pour les conducteurs qui conduisent à longueur d'année.

Relancer un audit des conditions de travail, la médiation et relancer un dialogue social pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des brigades et reconnaître la pénibilité spécifique du métier d'agent de maintenance de l'espace public à Paris.

Nous souhaitons améliorer le service public de maintenance de la voirie mais sans sacrifier la santé et la sécurité des agents.

Le dialogue social pouvoir s'exercer avec intelligence et respect, les agents souhaitent être valorisés et travailler dignement pour la ville « capitale »

Monsieur Sully AGNOLY le secrétaire de la section DVD du SUPAP FSU
Les militants de la section